



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

surface d'emprise au sol [m ²]	LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
	min.	max.	min.	max.
surface de scellement du sol [m ²]	max.		min.	max.
type de toiture		max.	min.	max.
type, disposition et nombre des constructions		max.	min.	max.
				nombre de niveaux
				hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- construction existante
- construction existante à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux mixtes projetée
- domaine public communal devenant privé
- domaine public communal restant communal
- rétention d'eau enterrée pour eaux pluviales
- accès garage ou carport
- point de référence d'altitude par lot
- car-ports
- x-log. int. x logement intégré
- cotés à respecter
- cotés indicatives à adapter en fonction de la dimension réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- surface de stationnement perméable
- citerne de rétention d'eau pluviale
- Chemin piéton / Ponton

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2015) - copie et reproduction interdites

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD: 161109-1-02h_02h_2022-03-22.mxd
h	PLH	22.03.22	MUR	MISE A JOUR CHEMINEMENT PIETON	
g	PLH	23.02.22	MUR	MISE A JOUR SERVITUDE	
f	PLH	11.01.22	MUR	MISE A JOUR RESEAUX	
e	PLH	07.10.21	MUR	MISE A JOUR	

M. OUVRAGE : HEBER FERNANDE Dessiné par : CBO Date : 10.2020 Signature :

PROJET : P.A.P. 'Am Päschen' - Phase II à Waldbredimus Contrôlé par : TMO Date : 07.2020 Signature :

OBJET : Coupes Responsable : MUR Date : 07.2020 Signature :

Echelle : 1 : 250

N° DU PLAN : 161109-1/02h

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
INGENIEURS-CONSEILS Tél. : 349090 E-mail : best@best.lu Fax: 349433